

Trions mieux, payons juste : la tarification incitative.



La Communauté de Communes agit concrètement pour réduire les déchets, grâce à un financement plus juste du service : **la tarification incitative** (pour en savoir plus, consultez [le document la tarification incitative.pdf](#)).

Pour cela, elle déploie un dispositif d'informations et de participation autour de « mon service déchets de demain ».

LE TRI DE DEMAIN...

Une simplification du tri à partir d'Octobre avec l'extension des consignes de tri... Et la séparation des fibreux...(nos écoles ont déjà commencé !).

📄 [Télécharger le fichier «Le tri de demain.pdf»](#)

LA TARIFICATION INCITATIVE PARLONS-EN...

Pour connaître les nouvelles habitudes que vous seriez prêt à adopter, merci de prendre quelques minutes en répondant à ce questionnaire en cliquant ici :

<https://www.cc-bassinauterivain.fr/repondez-au-questionnaire/>